



EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



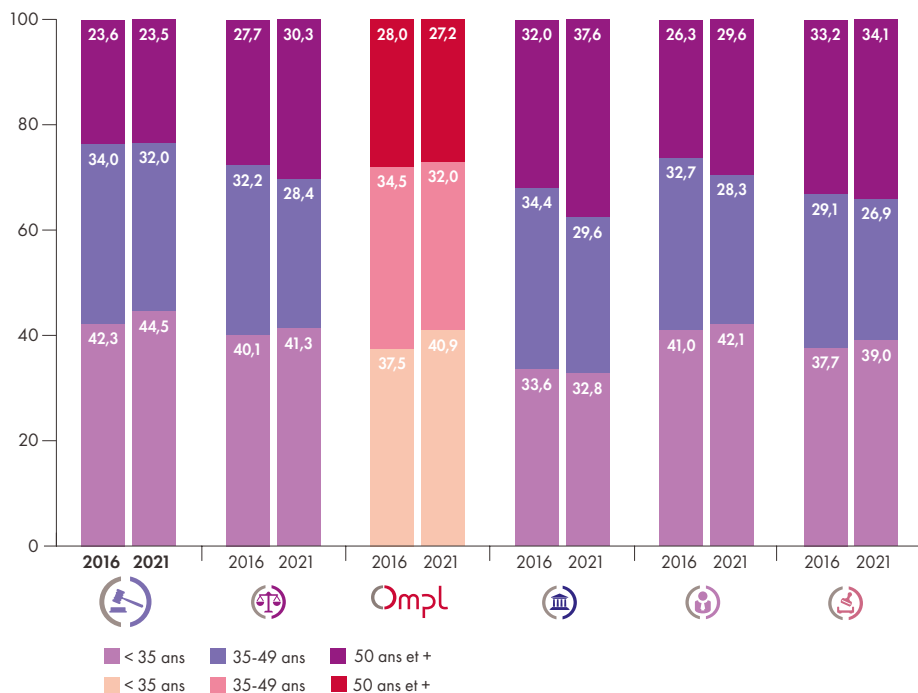
SALARIÉS PLUTÔT JEUNES

- Au sein de la branche, la proportion de salariés de moins de 35 ans est la plus importante (44,5 %). En retour, la tranche d'âge des 50 ans et plus (23,5 %) est nettement moins représentée. Par rapport à 2016, la part des salariés de moins de 35 ans (+ 2,2 points) a progressé. Une faible variation caractérise la tranche des 50 ans et plus (- 0,1 point).

- Au niveau du secteur, les ordres de grandeurs et le sens des variations sont relativement différents de ceux de la branche. La part des salariés de 50 ans et plus (+ 2,6 points) a connu une progression alors que le poids des effectifs appartenant à la catégorie des 35 à 49 ans (- 3,8 points) s'est réduit.

La proportion de la tranche des moins de 35 ans (+ 1,2 point) a faiblement évolué.

Répartition des salariés par tranche d'âge (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



Secteur juridique

Branche professionnelle



Offices de commissaires-priseurs
et sociétés de ventes volontaires
de meubles aux enchères publiques



RENFORCEMENT DU POIDS DES SÉNIORS

- Au niveau de la branche, au regard des évolutions constatées jusqu'en 2021 et des prévisions statistiques :
 - les moins de 35 ans voient leurs poids relatifs légèrement progresser (+ 1,2 point) ;
 - la part des salariés de la classe d'âge intermédiaire recule (- 3 points) ;
 - le poids des séniors tend à s'accroître modérément (+ 1,8 point).
- Au niveau sectoriel, les variations sont identiquement orientées mais les ordres de grandeur sont plus marqués. La proportion de jeunes s'accroît de + 5,3 points. Celle de la classe d'âge intermédiaire varie de - 9,9 points et la part des séniors progresse de + 4,5 points.

Évolution des effectifs par tranche d'âge (%)

Tranches d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (sd)	2023 (p)
< 35 ans	42,4	41,9	43,0	42,3	41,6	41,4	41,1	42,5	44,5	43,2	43,6
35-49 ans	35,4	35,7	34,8	34,0	33,9	34,8	34,6	33,8	32,0	32,7	32,4
50 ans et +	22,2	22,4	22,2	23,6	24,5	23,8	24,3	23,7	23,5	24,1	24,0



< 35 ans	37,5	38,1	39,4	40,1	39,0	39,6	39,7	39,3	41,3	41,7	42,8
35-49 ans	36,7	35,0	33,6	32,2	32,0	30,9	30,4	29,9	28,4	27,7	26,8
50 ans et +	25,8	26,8	27,1	27,6	29,0	29,4	29,9	30,8	30,3	30,6	30,3

Ompl

< 35 ans	38,7	38,2	38,1	37,5	37,2	37,7	37,9	38,9	40,9	41,4	42,3
35-49 ans	35,4	35,1	34,7	34,5	34,3	33,8	33,6	33,0	32,0	31,5	30,9
50 ans et +	26,0	26,7	27,2	28,0	28,6	28,5	28,5	28,1	27,2	27,1	26,8

Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions



RÉPARTITION DIFFÉRENTE ENTRE LES GENRES

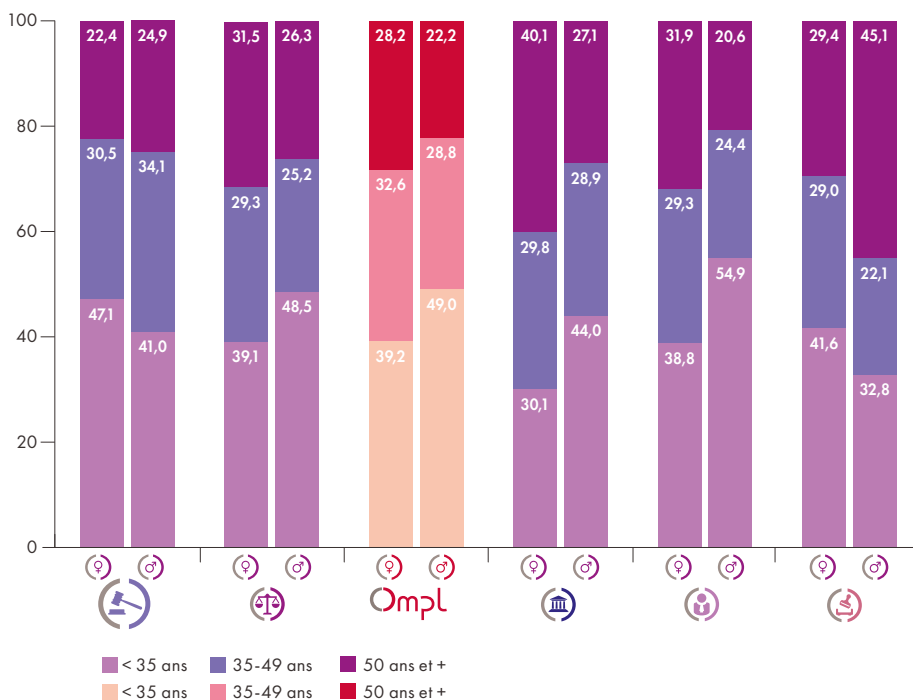
- Relativement à la répartition des tranches d'âge observée chez les hommes de la branche, la part des salariés de moins de 35 ans est beaucoup plus importante pour les femmes.

Elle atteint 47,1 % contre 41 % seulement pour les hommes, soit un différentiel de + 6,1 points pour les femmes.

- Au niveau du secteur, la fréquence de la tranche des moins de 35 ans est nettement moins marquée pour l'ensemble des femmes. Elle atteint 39,1 %.

Le différentiel entre les genres est beaucoup plus important que celui de la branche : la proportion est inférieure de - 9,4 points chez les femmes.

Répartition des salariés par tranche d'âge et genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



PLUS DE JEUNES SALARIÉS

- Par rapport à 2016, la part de jeunes salariés au sein de la branche tend à augmenter chez les femmes comme chez les hommes (+ 2,8 et + 1,3 points respectivement).

Le sens des évolutions est différent de celui du secteur où des variations de + 1,6 et - 1 point sont observées.

- La part des séniors dans les effectifs de la branche s'accroît chez les femmes (+ 0,3 point) mais diminue chez les hommes (- 0,8 point), de manière contrastée par rapport au secteur (+ 2,9 et + 2 points respectivement).



VARIATIONS SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

- Les cadres se caractérisent par une proportion un peu plus importante de salariés de la tranche d'âge intermédiaire (39,5 %). Par rapport à 2016, cette part a reculé de - 4,7 points.










- Les professions intermédiaires possèdent une part relativement importante de salariés âgés de moins de 35 ans (48,7 %).

Cette proportion s'est accrue entre 2016 et 2021 (+ 1 0,4 points).

- Les employés sont plutôt présents dans la première tranche d'âge (51,7 %) qui a gagné + 3,5 points par rapport à 2016.




- Les ouvriers tendent à se concentrer dans la tranche des moins de 35 ans (38,5 %). Le poids de cette tranche est resté relativement constant en variant peu par rapport à 2016 (+ 1,6 point).

Évolution de la répartition des salariés par tranche d'âge et genre (2016-2021, en points)

Tranches d'âge						
						
< 35 ans	↑ + 2,8	↑ + 1,3	↑ + 1,6	↓ - 1,0	↑ + 3,4	↑ + 2,7
35-49 ans	↓ - 3,1	↓ - 0,6	↓ - 4,5	↓ - 1,0	↓ - 2,7	↓ - 1,7
50 ans et +	↑ + 0,3	↓ - 0,8	↑ + 2,9	↑ + 2,0	↓ - 0,7	↓ - 1,0

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

Répartition des salariés par tranche d'âge et catégorie sociale (%)

Tranches d'âge	Cadres		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers		
	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021	
	< 35 ans	27,3	30,0	38,3	48,7	48,2	51,7	36,9	38,5
	35-49 ans	44,2	39,5	38,8	33,3	30,7	28,3	32,8	33,1
	50 ans et +	28,5	30,5	23,0	17,9	21,1	20,0	30,3	28,4
	< 35 ans	43,3	43,6	37,7	39,8	39,3	42,4	21,3	50,1
	35-49 ans	31,2	29,7	31	29,9	32,0	26,6	26,9	26,0
	50 ans et +	22,7	26,7	25	30,3	28,6	31,1	47,5	23,8
Non déterminé	2,7	0,0	6,3	0,0	0,0	0,0	4,3	0,0	
	< 35 ans	42,0	44,1	42,5	45,3	33,9	37,6	19,8	26,8
	35-49 ans	31,3	30,7	35,7	32,9	35,5	32,4	27,8	26,5
	50 ans et +	26,2	25,2	21,5	21,8	30,6	30,0	51,9	46,7
	Non déterminé	0,5	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.





FORTES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par tranche d'âge varie de manière notable d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des salariés de moins de 35 ans est maximale pour l'Île-de-France (52,8 %) mais son minimum est atteint pour les DOM regroupés (15,4 %).

Répartition des salariés par tranche d'âge et région (%)

Régions	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
Auvergne-Rhône-Alpes	45,2	32,4	22,4
Bourgogne-Franche-Comté	33,5	36,2	30,3
Bretagne	43,6	34,3	22,1
Centre-Val de Loire	31,6	36,8	31,6
Corse	50,0	0,0	50,0
DOM regroupés	15,4	38,5	46,2
Grand Est	43,6	30,5	25,9
Hauts-de-France	41,4	36,7	21,9
Île-de-France	52,8	28,9	18,3
Normandie	37,4	31,0	31,6
Nouvelle-Aquitaine	35,4	36,7	27,8
Occitanie	28,2	39,1	32,7
Pays de la Loire	42,0	39,9	18,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	30,8	29,1	40,1
	44,5	32,0	23,5
	41,3	28,4	30,3
Ompl	40,9	32,0	27,2

Source : Insee, DSN, 2021.